Variole du singe (MPX)

Situation épidémiologique au 23 août 2022

Contexte

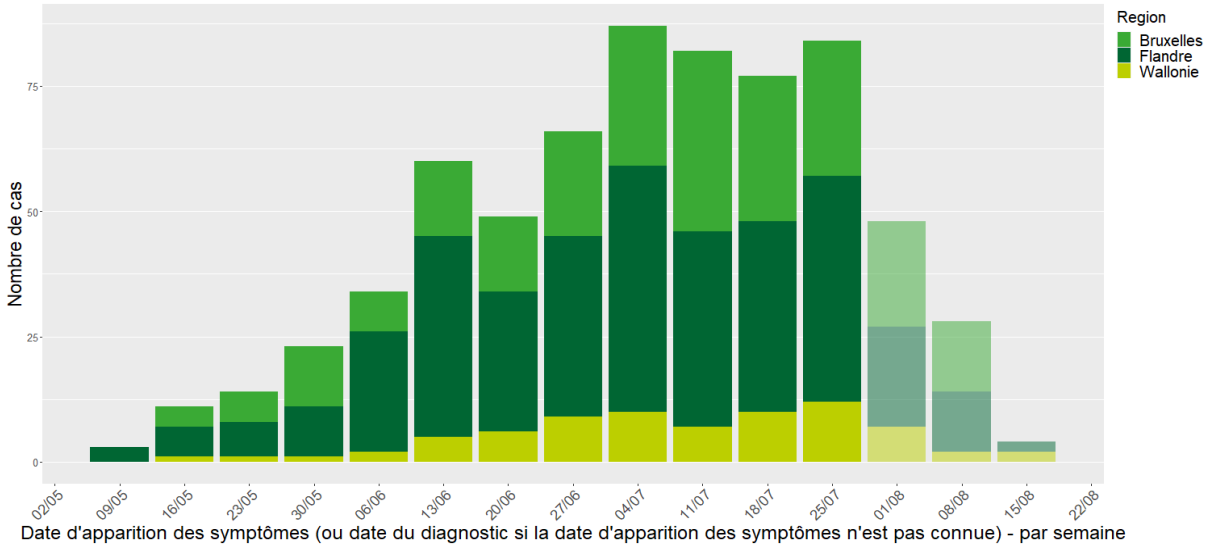
La variole du singe (MPX) est causée par le virus de la variole du singe (MPXV), qui appartient à la famille des orthopoxvirus (qui comprend également le virus de la variole). Jusqu'à présent, la maladie survenait principalement dans les régions forestières d'Afrique centrale et occidentale, avec des cas sporadiques dans d'autres pays liés à des voyages dans ces régions. Depuis le début du mois de mai 2022, cependant, la maladie s'est propagée en Europe et au-delà, les infections se produisant principalement chez les hommes ayant des contacts sexuels avec des hommes (HSH), mais pas exclusivement.

Épidémiologie en Belgique

Au 22 août 2022, un total de 671 cas confirmés de Monkeypox ont été signalés par les administrations/gouvernements régionaux en Belgique. Il s'agit de 360 cas en Flandre (54 %), 236 cas à Bruxelles (35 %) et 75 cas en Wallonie (11 %).

La figure ci-dessous montre la répartition par région et dans le temps. Le dernier cas signalé (pour lequel l'information est disponible) a déclaré avoir ressenti des symptômes le 16 août. Si la date d'apparition des symptômes est inconnue, la date du diagnostic ou de la notification est utilisée. Le nombre de nouveaux cas semble se stabiliser (sur base des données stabilisées).

Figure 1 : Nombre de cas par région en fonction de l'apparition des symptômes, depuis le 10 mai 2022, Belgique *



*les données des 3 dernières semaines ne sont pas encore complètes

Parmi les cas pour lesquels le sexe est connu (n=667, 99 %), il y a 664 hommes, 1 femme et 2 personnes qui s'identifient différemment. L'âge de la grande majorité d'entre eux se situe entre 16 et 71 ans. Un cas a été signalé chez un enfant de moins de trois ans.

Les informations sur les symptômes sont connues pour 590 individus (88 %). Presque tous les patients (96 %) présentaient des lésions cutanées, qui étaient principalement dans la région anale-génitale (n = 380, 64 %). Environ 63 % présentaient des symptômes généraux tels que fièvre, malaise général, 33 % gonflement des ganglions lymphatiques, ... Trente-et-un des 585 personnes (5 %) pour lesquelles l'information est connue ont été hospitalisées, 23 en raison du traitement (l'une d'entre elles avait un trouble immunitaire sous-jacent), 3 parce que l'isolement à domicile n'était pas possible, et 5 pour lesquelles la raison était inconnue. Il n'y a aucun décès.

Sur base des données actuelles sur la transmission présumée (n = 501), il apparaît que le virus est principalement transmis par contact sexuel (92 %).

Un tiers (n = 139, 30 %) de tous les cas a pu identifier un contact spécifique avec un autre cas confirmé.

La plupart des personnes pour lesquelles l'information est disponible (475/568, 84 %) avait une idée du lieu où le contexte présumés où l'infection a été transmise. Les contacts sexuels dans le contexte privé ont été le plus souvent mentionnés (227/475, 48 %). Environ une personne sur six (n = 70, 15 %) a participé à un grand événement national ou à l'étranger, au cours duquel il y eu des contacts sexuels. Les saunas sexuels ou autres lieux facilitant les contacts sexuels ont été identifiés par 108 hommes (23 %). La participation à une fête, dans un ménage, ou autre activité sans relation sexuelle a été rapportée pour 27 personnes (6 %). Dans ce dernier contexte, la transmission a pu avoir lieu de personne à personne, par un contact très étroit, mais non sexuel. Alors qu'au début, l'infection était principalement rapportée par des contacts sexuels lors de grands événements, récemment plus de cas liés à des contacts sexuels dans la sphère privée sont signalés.

A noter que la collecte et l'interprétation de ces données sont limitées par le fait qu'il s'agit d'informations très sensibles.

Plus d'informations

Des informations et recommandations pour les professionnels de la santé sont disponible ici. Les directives peuvent évoluer en fonction de l'avancée des connaissances scientifiques et de la situation nationale et internationale, et les documents seront mis à jour si nécessaire.

Les informations destinées au grand public sont disponibles sur le site web de l'Agence wallonne pour une vie de qualité (AViQ).